



## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

## Nombre de Conseillers :

En exercice

: 11

L'an deux mille vingt quatre

Présents Pouvoir

Absents

: 10

Le 28 mars à 19 heures 00

: 01 : 01

Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher

LATAPY, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE, Mme Sophie BAEZ, M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE, Mme Fanny LUSSAC, Mme Frédérique MONIER, Mme Marie-Françoise VIDEAU

Était absent excusé: M. Guillaume JOLLES qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Laurence CLEMENT-SALON

## **DÉLIBERATION SUR** LES **SUBVENTIONS** OBJET: 2024-012 ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Mme Laurence CLEMENT-SALON en charge des Associations propose au Conseil Municipal la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Associations	Attributions 2024
AMICALE POMPIERS	100€
COMICE AGRICOLE DU BAZADAIS	50€
PHRYGANE LANGONNAIS	300€
SOCIETE DE CHASSE DE SAINT LOUBERT	300€
JUDO CLUB DE BIEUJAC	300€
USEP CASTETS	300€
TÉLÉTHON	50€
GUIDON MACARIEN	200€
COMITÉ DES FÊTES	300€
ENCORE DES TIROIRS CACHES	150€
TOTAL	2050€



## Le Conseil Municipal délibère et vote.

Vote:

Pour :

11/11

Contre : Abstention :

00/11 00/11

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents. Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 28 mars 2024.

Le Maire, M. Christopher LATAPY La Secrétaire de Séance, Mme Laurence CLEMENT-SALON